



CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

AMELIORER LA SENSIBILISATION AU DOMAINE FORESTIER EN AFRIQUE CENTRALE

Synthèse du programme

19-21 novembre 2024

Vue d'ensemble

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) a organisé une table ronde d'experts intitulée « [Améliorer la sensibilisation au domaine forestier en Afrique Centrale](#), » conçue pour les parties prenantes militaires et civiles impliquées dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale, afin de discuter de la manière d'améliorer et de maintenir des mécanismes fiables pour partager les données, analyses et informations existantes sur l'exploitation illégale des forêts, ainsi que les actions que l'État et la société civile peuvent entreprendre pour y répondre. L'événement visait à fournir une plateforme de confiance pour les experts régionaux issus des secteurs militaire, de la gendarmerie, de la police, des forêts, de la justice, des douanes et de la société civile afin de rédiger un cadre de solution qui favorise une action collective pour améliorer la « sensibilisation au domaine forestier » à travers un meilleur partage des informations, ainsi que la collecte, le traitement et l'analyse des tendances ayant des implications pour la lutte contre l'exploitation illégale des forêts et les crimes organisés connexes dans leurs pays et dans le bassin du Congo.

La table ronde de trois jours a rassemblé des experts du Cameroun, la République Centrafricaine, la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, Gabon, la République du Congo, Ghana, la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), du Comité des Chefs de Police de l'Afrique Centrale (CCPAC), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), Interpol, et des organisations de la société civile œuvrant dans les domaines de l'environnement, de la sécurité et de la lutte contre le trafic de bois.

Les travaux comprenaient un mélange de sessions plénières sur des thèmes spécialisés, des démonstrations interactives de bases de données nationales et régionales contribuant à la connaissance du domaine forestier, et une visite intensive d'une demi-journée sur le terrain au Parc à bois et dans les bureaux et agences liés au Port Autonome de Douala. Par ces méthodes d'apprentissage entre pairs et d'échange d'expériences, les experts ont formulé des recommandations stratégiques et techniques visant à améliorer la connaissance du domaine forestier pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce qui y est associé, que ces parties prenantes et leurs collègues peuvent envisager d'appliquer dans leurs pays.

Principales conclusions des discussions en séance plénière

1. Les efforts pour lutter contre le trafic de bois nécessitent souvent [plus que les idées, stratégies et ressources classiques](#) du secteur de la défense et de la sécurité ou du secteur forestier d'un seul État africain. Lorsque les États d'Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi que la Commission du Golfe de Guinée, ont élaboré le Code de conduite de Yaoundé pour lutter contre la piraterie et la pêche illégale, non réglementée et non déclarée dans leurs eaux partagées, les responsables de la défense et de la sécurité de ces pays ont dû s'éloigner de leurs conceptions classiques de la sécurité nationale, adopter une approche de sécurité humaine plus holistique et s'engager à lier la géopolitique du domaine maritime à la stratégie de sécurité terrestre. Les experts de la table ronde ont encouragé les responsables de la

défense et de la sécurité à inciter leurs collègues à étendre leur réflexion et leurs actions d'une manière similaire pour relever les défis liés à l'exploitation illégale des forêts. Cela englobe à la fois la terre et la mer, car presque tout le bois exporté d'Afrique centrale passe par les ports.

2. L'amélioration de la « sensibilisation au domaine forestier » est essentielle pour relever les défis de sécurité posés par l'exploitation illégale des forêts et le commerce connexe dans la région. En tant que concept, la connaissance du domaine forestier s'inspire de la connaissance du domaine maritime, qui est définie comme un « processus de collecte, de fusion et d'analyse des données sur les activités dans l'environnement maritime et ses conditions, puis de diffusion des données recueillies et des analyses des résultats aux décideurs ». ¹ La connaissance du domaine forestier implique donc la création et le maintien de mécanismes fiables pour partager les informations sur l'exploitation légale et illégale des forêts, ainsi que sur les actions que les acteurs de l'État et de la société civile entreprennent pour répondre à l'exploitation illégale des forêts. Il est crucial de déterminer qui doit systématiquement partager quelles informations et pourquoi pour faire progresser la sécurité forestière.
3. Pour que les pays combattent efficacement l'exploitation illégale des forêts, il doit y avoir un effort délibéré pour déclencher et partager l'information entre les parties prenantes nationales et les États voisins. Assurer un processus clair et cohérent pour que l'armée partage les informations avec les acteurs civils impliqués dans la lutte contre le trafic de bois dans les communautés forestières a été identifié comme un élément particulièrement complexe (mais nécessaire) de l'effort.
4. Les organisations régionales participent également à des efforts de partage d'informations critiques à travers une large gamme de bases de données, de planification stratégique et de projets de mise en œuvre. La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), l'Organisation de coordination des chefs de police d'Afrique centrale (CCPAC), la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Bureau régional d'Interpol et l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (OCFSA) sont tous engagés dans des projets qui pourraient contrer l'exploitation illégale des forêts, à condition que des formes étendues de partage d'informations et de renseignements soient réalisables.
5. Les experts ont effectué une analyse approfondie des outils existants de partage d'informations régionaux et ont envisagé comment améliorer l'utilisation et l'application de ces outils dans leur travail national de lutte contre le trafic de bois. Les participants ont examiné de près les fonctionnalités de deux bases de données importantes qui présentent des caractéristiques complémentaires, mais qui ne sont pas forcément accessibles ou connues de tous les responsables de la sécurité, de la justice, des douanes et des forêts qui coordonnent la lutte contre le trafic de bois : la plateforme Africa-TWIX (gérée par l'ONG TRAFFIC) et l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) géré par COMIFAC. Ils ont également examiné la structure et le fonctionnement interne de la plateforme nationale de traçabilité du bois du Ghana, le Système de Trafic du Bois, et comparé ses principales caractéristiques de collecte d'informations, de partage et d'analyse avec les systèmes de leurs propres pays.
6. Ces démonstrations de bases de données et les échanges nécessaires ont montré qu'il existe un effort louable pour exploiter et traiter les informations et les données de manière à informer les décisions des acteurs étatiques sur la manière de contrer et de prévenir

l'exploitation illégale des forêts en Afrique centrale. Cependant, l'une des limites actuelles qui freine ces efforts est que la collecte de données et les applications que chaque type de base de données permet n'ont pas encore été pleinement déployées à l'échelle nationale et régionale. Cela suggère qu'un soutien supplémentaire pour améliorer l'interopérabilité de ces bases de données et élargir l'accès aux acteurs concernés pourrait contribuer de manière productive à catalyser les solutions stratégiques existantes que les acteurs d'Afrique centrale développent au niveau régional.

7. Les experts de la société civile présents ont souligné que le World Resources Institute (WRI) a développé un portail ouvert sur le bois (Open Timber Portal, OTP) qui inclut déjà des observations indépendantes pouvant être intégrées dans les bases de données régionales et nationales discutées lors de la table ronde. De plus, les échanges lors de la table ronde ont révélé qu'il y a un potentiel d'utilité à offrir des opportunités de renforcement des capacités aux acteurs étatiques et civils qui ont accès à ces bases de données afin qu'ils puissent utiliser ces systèmes pour analyser les données dans le cadre de la prise de décisions. L'ajout d'observations indépendantes dans les bases de données existantes pourrait également aider à améliorer les efforts pour traiter les cas de mauvaise gestion des ressources qui peuvent favoriser l'exploitation illégale des forêts et le commerce connexe.
8. Une visite d'une demi-journée au Port Autonome de Douala a permis aux experts de la table ronde de participer à un apprentissage entre pairs et d'échanger des expériences sur la manière dont les plateformes de partage d'informations et les projets sont opérationnalisés sur le terrain à travers les processus interministériels existants pour garantir la traçabilité des exportations de bois et lutter contre le trafic de bois. Le flux de traitement du bois depuis les points de contrôle de traçabilité du bois, le scanner à bois, l'approbation phytosanitaire, le traitement en douane, et les procédures de chargement des conteneurs a été examiné de manière interactive. La visite s'est terminée au siège du Port Autonome de Douala, et chaque participant a ensuite reçu un aperçu schématique des procédures et approches douanières du Cameroun – également inclus dans l'annexe 1. Cette visite a soulevé des questions sur la manière de tirer des enseignements sur l'utilisation du partage d'informations pour améliorer la coordination inter-agences et interministérielle pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts dans d'autres pays. Le protocole d'accord existant entre le ministère de la Défense du Cameroun et le ministère des Forêts et de la Faune, qui a facilité la surveillance aérienne collaborative des activités forestières, a fait l'objet d'une discussion approfondie dans ce contexte.
9. L'élaboration de stratégies sectorielles, l'harmonisation juridique et les cadres politiques pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts et partager des informations pour contrer le trafic de bois ont également été identifiés comme des domaines de travail collaboratif pour l'avenir. Les différents pays en sont à des stades différents dans l'élaboration et la révision des stratégies forestières, ainsi que dans la révision et l'harmonisation des codes forestiers avec les pays voisins. Par exemple, le Cameroun n'a pas de stratégie forestière mise à jour récemment, mais il vient de finaliser la révision de ses lois sur les forêts et la faune pour augmenter les peines des crimes connexes, faciliter une gouvernance environnementale plus durable et prendre en compte les droits sociaux et économiques des communautés forestières. Au Gabon, des tribunaux spéciaux existent depuis plusieurs années pour appliquer les lois contre l'exploitation illégale des forêts. En République Démocratique du Congo, le gouvernement a organisé des « États Généraux des Forêts » pour examiner l'état

actuel de l'application des lois et des politiques, y compris dans les domaines liés à l'exploitation illégale des forêts, comme la traçabilité du bois et l'élaboration de la politique forestière. La prochaine étape consiste à développer une stratégie forestière requise.

10. Il est nécessaire de développer des mécanismes de communication plus structurés, cohérents et fiables entre les responsables de la défense, de la sécurité, des forêts et des douanes qui font des efforts coordonnés pour lutter contre le trafic de bois, et les membres et dirigeants des communautés forestières qui sont des acteurs tout aussi cruciaux. Ces derniers ont également des intérêts stratégiques à faire partie de l'effort pour lutter contre le trafic de bois de manière adaptée aux réalités sur le terrain de ce type de crime organisé dans leurs communautés. Les citoyens des communautés forestières et leurs dirigeants servent souvent de gardiens de la forêt. Ils ont aussi le potentiel d'être les yeux et les oreilles de l'État et de la société civile dans des endroits reculés où la surveillance et la collecte de renseignements sont difficiles mais essentielles. Il existe une opportunité d'inclure les leaders traditionnels et la société civile dans les discussions stratégiques et opérationnelles sur le partage d'informations pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts.
11. Au cours de cette conversation, les participants ont également abordé l'importance de donner aux écocardes le statut professionnel et les conditions de travail appropriées pour qu'ils puissent collecter des informations de manière sûre et légitime et s'engager dans des échanges de renseignements avec les acteurs de la défense et de la sécurité ainsi que les responsables forestiers et les dirigeants communautaires.

Principales observations des réunions en petits groupes

Les experts présents lors de la table ronde se sont également réunis en petits groupes pour élaborer des « théories du changement » sur la manière d'améliorer le partage d'informations entre les militaires, la police, la gendarmerie, la justice, les services forestiers, les douanes, ainsi que les acteurs de la société civile ([y compris les leaders traditionnels et les citoyens des communautés forestières](#)) pour lutter contre le trafic de bois. Les résultats détaillés des réunions en petits groupes sont inclus dans les annexes 2 et 3.

Possibilités de suivi du programme

La table ronde a révélé un désir supplémentaire parmi les experts de voir leurs pays développer des politiques spécifiques et des procédures techniques détaillées pour le partage d'informations entre les lignes militaires et civiles, ainsi qu'entre les agences et ministères, afin de suivre la chaîne de traçabilité dans l'exploitation forestière illégale. Le groupe a également identifié plusieurs moyens de travailler ensemble pour lier les travaux nationaux existants aux initiatives régionales en cours visant à améliorer le partage d'informations pour améliorer la connaissance du domaine forestier.

Rencontre avec les experts de la table ronde pour identifier les perspectives au niveau national :

Possibilités de suivi du programme : Des nombreux experts ont quitté la table ronde désireux de continuer à travailler avec les dirigeants de leurs pays et avec le gouvernement américain comme partenaire de soutien pour entreprendre des actions de suivi visant à améliorer la connaissance du domaine forestier grâce à un meilleur partage des informations. Le personnel de l'ambassade des États-Unis, travaillant sur la coopération en matière de sécurité, la technologie de défense, la justice pénale et l'application de la loi, la stratégie forestière et la gouvernance, ainsi que d'autres questions connexes, pourrait trouver les experts ayant assisté à la table ronde comme des défenseurs utiles et engagés pour des projets spécifiques visant à faire avancer des solutions stratégiques contre

l'exploitation forestière illégale. Le CESA est disponible pour mettre les experts de la table ronde en relation avec d'autres anciens élèves ou partenaires du gouvernement américain qui seraient utiles pour un suivi.

Rassembler les parties prenantes militaires et civiles au niveau national pour développer des procédures concrètes et détaillées pour le partage d'informations sur les cas de trafic de bois : Les experts ont suggéré que chaque pays convie les acteurs pertinents de l'État et de la société civile impliqués dans la lutte contre le trafic de bois pour définir et établir des règles claires en vue de mettre en œuvre un processus délibéré de partage d'informations exhaustif. Ces réunions devraient répondre à des questions clés telles que : Quels événements, découvertes ou faits doivent déclencher ce processus bien défini de partage d'informations ? Quelles sont les étapes de ce processus pour garantir que les informations sont pleinement partagées et que les données et analyses existantes sont utilisées de manière optimale ? Pour cela, les participants à la table ronde pourraient tirer parti de la communauté des anciens du CESA ou des chapitres d'anciens élèves qui existent dans leurs pays, ou bien aborder les responsables de la coopération en matière de sécurité à l'ambassade des États-Unis dans leur pays. Dans certains cas, les entités des chapitres d'anciens élèves du CESA offrent un moyen de réunir des acteurs de haut niveau de la défense, de la sécurité, de la société civile et du milieu académique, capables d'influencer les approches des leaders de la défense, de la sécurité, de la justice, des douanes et des forêts en matière de partage d'informations.

Améliorer l'accès aux utilisateurs et l'interopérabilité des bases de données régionales existantes : Les participants à la table ronde ont également exploré l'idée de chaque pays encourager les responsables et experts techniques avec lesquels ils travaillent chez eux à demander l'accès aux bases de données régionales sur le domaine forestier abordées lors de la table ronde. Organiser un accès pour un plus large éventail de collègues et les former à l'utilisation de ces bases de données améliorerait également l'utilité des outils déjà en place au niveau régional. Là où cela est possible, l'expansion du nombre et du type de fonctionnaires intégrés dans diverses bases de données pour échanger des informations entre tous les ministères, départements et agences concernés pourrait contribuer à améliorer l'interopérabilité et combler les lacunes dans la mise en œuvre.

Les experts présents à la table ronde pourraient également sensibiliser et obtenir le soutien de leurs dirigeants et collègues à la maison pour le projet des Brigades mixtes de l'Organisation de Coordination des Chefs de Police d'Afrique centrale (CCPAC), les Forces nationales de sécurité environnementale (NEST) que l'Interpol est en train de créer dans chaque pays d'Afrique centrale pour faciliter l'accès aux 19 bases de données criminelles de l'organisation, le Plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) mis en œuvre en collaboration avec la base de données de l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (OFAC), et les travaux de la Commission de l'Economic Community of Central African States (CEEAC) pour l'environnement, l'agriculture et le développement rural ainsi que de l'Organisation pour la conservation de la faune Sauvage en Afrique (OCFSA).

Par exemple, les participants à la table ronde ont discuté de la possibilité que, lorsque chaque pays formera ses Forces nationales de sécurité environnementale pour l'Interpol, ces groupes pourraient devenir des membres des comités de coordination des Brigades mixtes du CCPAC pour harmoniser davantage les efforts.

Les institutions régionales de lutte contre le blanchiment d'argent et de conservation pour partager des données qualitatives et des analyses : Les experts de la table ronde ont souligné l'importance

d'engager davantage les organisations régionales de lutte contre le blanchiment d'argent telles que le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique centrale (GABAC). En 2025, GABAC publiera une étude détaillant les différents types de blanchiment d'argent utilisés pour commettre des crimes environnementaux. Les informations recueillies dans cette étude et dans d'autres publications de GABAC pourraient être intégrées dans les plateformes et processus de partage d'informations que les participants de la table ronde envisageront de mettre en place dans leurs pays, en coordination avec les autres pays à travers les frontières partagées.

De même, l'OCFSA, une institution régionale équivalente axée sur la promotion d'une action stratégique coordonnée dans les aires protégées et réserves de la région, pourrait être essentielle. Avec GABAC, l'OCFSA peut aider à connecter les acteurs nationaux concernés qui partagent les frontières traversées par ces réserves pour échanger des informations et des renseignements sur la criminalité dans le domaine forestier. Le travail qu'OCFSA a effectué pour aborder les problèmes de braconnage dans la zone TRIDOM, par exemple, pourrait servir à en tirer des enseignements et à développer des approches innovantes pour le partage d'informations et les actions coordonnées dans le domaine du trafic illégal de bois et des commerces associés. Ces efforts, ont noté les experts de la table ronde, doivent être complétés par des projets soutenant la société civile et des journalistes d'investigation environnementale pour relever le défi de la corruption dans le domaine forestier.

Exploiter le modèle des brigades mobiles dans la coopération en matière de sécurité pour lutter contre le trafic de bois: Compte tenu de l'initiative prise par les dirigeants de la République centrafricaine et du Gabon pour créer des brigades mobiles axées sur l'exploitation forestière illégale afin de mettre en œuvre le partage du renseignement dans leurs pays, les dirigeants des différents secteurs impliqués dans la lutte contre le trafic de bois ont l'opportunité de réfléchir à la manière dont ils mobilisent leurs ressources propres et celles de partenaires extérieurs pour soutenir ces brigades à collecter, analyser, et partager les informations dans les plateformes existantes.

Identifier des opportunités pour adapter et étendre les technologies militaires et de défense pour lutter contre le trafic de bois et améliorer le partage d'informations : Les experts militaires des pays partenaires et des institutions d'éducation militaire professionnelle ont suggéré que des partenaires extérieurs, comme les États-Unis, puissent envisager (ou reconsidérer) comment les technologies militaires ou de défense dans les pays d'Afrique centrale – comme les satellites de surveillance des forêts, les drones utilisés pour surveiller les activités des groupes armés non étatiques ou d'autres outils – pourraient être adaptées et étendues pour être utilisées par d'autres acteurs du gouvernement, au-delà de l'armée, qui sont clés pour suivre la chaîne de traçabilité afin de lutter efficacement contre le trafic de bois illicite.

Impliquer les membres et les dirigeants des communautés forestières dans le processus de partage d'informations pour lutter contre le trafic de bois : Comme l'a souligné un leader traditionnel d'une des communautés forestières de la région, les membres des communautés forestières et les dirigeants traditionnels, qui fonctionnent souvent comme des « gardiens de la forêt », sont fréquemment exclus des discussions politiques sur la manière de lutter efficacement contre le trafic de bois. Pourtant, lorsqu'ils sont inclus, les efforts des États pour partager des informations et lutter contre ce type de trafic ont plus de chances de succès. Les communautés forestières et leurs dirigeants souhaitent comprendre comment les organisations de l'État et de la société civile travaillent sur ces questions, et ces acteurs ont besoin de comprendre mieux la dynamique de l'utilisation de la forêt et du trafic de bois qui se déroule sur le terrain. Les communautés forestières pourraient fournir des informations importantes qui enrichiraient ce qui existe déjà dans les

systèmes de traçabilité du bois nationaux. Leur lien avec les services de défense et de sécurité – en plus des écogardes et des fonctionnaires des services forestiers qui travaillent dans les communautés – peut aider à combler le fossé dans les informations et les renseignements au domaine forestier.

Intégrer les observations indépendantes sur la gouvernance forestière et la traçabilité du bois dans les bases de données nationales et régionales existantes : Les experts de la société civile présents à la table ronde ont expliqué l'importance pour les experts, leurs dirigeants et les partenaires extérieurs des pays d'Afrique centrale d'explorer si des observations indépendantes sur la gouvernance forestière et les concessions forestières pouvaient être ajoutées dans ces bases de données existantes, tant les plateformes nationales de traçabilité du bois que les plateformes régionales pour le partage d'informations sur la sécurité et la gouvernance des forêts. L'ajout d'observations indépendantes dans ces plateformes pourrait non seulement diversifier les sources qu'elles exploitent, mais aussi améliorer la mesure dans laquelle elles traitent les informations sur l'utilisation du domaine forestier provenant de la société civile et des communautés forestières.

Soutenir les efforts à long terme pour harmoniser les lois et politiques entre les pays de la région : Les experts de la table ronde ont souligné l'importance pour leurs pays respectifs de continuer à harmoniser les lois et politiques concernant le trafic de bois dans le domaine forestier. Plusieurs pays de la région ont de nouveaux codes forestiers, des lois modifiées qui ont augmenté les peines pour les crimes forestiers, et des stratégies pour le secteur forestier (ou le besoin de soutien technique pour élaborer des stratégies sectorielles) qui systématisent les rôles et responsabilités dans le domaine. Une coordination supplémentaire, là où cela est possible, du contenu détaillé de ces lois et politiques entre les pays (y compris sur les types de bois interdits à l'exportation, par exemple) pourrait combler les failles que les acteurs criminels exploitent actuellement.

¹ Nimmich, J. & Goward, D. Maritime domain awareness: The key to maritime security, in Michael Carsten, ed. Global Legal Challenges: Command of the Commons, Strategic Communications, and Natural Disasters, *International Law Studies* 83, p. 63.